RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 32638

Numéro SIREN : 892 147 778 Nom ou dénomination : W LIVE

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 75526



#### 20210755262020

DATE DEPOT: 26/07/2021

N° DE DEPOT: 75526

Nº GESTION: 2020B32638

Nº SIREN: 892147778

**DENOMINATION: W LIVE** 

ADRESSE: 61 rue de Turenne 75003 Paris

MILLESIME: 2020

#### W LIVE

#### Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 61 rue de Turenne 75003 PARIS 892 147 778 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le :

02 AOUT 2021

Sous le N°: 045526

# PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un, Le 28 juin, A 11 heures 30,

La société WAGRAM MUSIC, Société par actions simplifiée au capital de 2 300 000 euros, ayant son siège social 61 rue de Turenne, 75003 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 445 067 598 RCS PARIS.

Représentée par son Président Monsieur Stephan BOURDOISEAU,

Associée unique de la société W LIVE,

En présence de Monsieur Stephan BOURDOISEAU, Président non associé de la Société

#### I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Stephan BOURDOISEAU, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social, dans les délais légaux.

#### II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,



#### **PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos qui font apparaître une perte de 291 euros.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 291 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « report à nouveau »,

-291 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

#### **TROISIEME DECISION**

L'associée unique précise qu'en application de l'article L 227-10 al 4 du Code de commerce, les conventions visées à cet article seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

#### **QUATRIEME DECISION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, l'associée unique décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

WAGRAM MUSIC Représentée par M. Stephan BOURDOISEAU

#### <u>ANNEXE</u>

# CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention visée à cet article n'a été exécutée au cours de l'exercice écoulé.



#### **ANNEXE**

## ETAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE AVANT L'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Ouverture d'un compte bancaire dans les livres de la banque HSBC, 3 rue des Mathurins à PARIS (75009).



#### W LIVE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 61 rue de Turenne 75003 PARIS 892 147 778 RCS PARIS

#### **DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2021**

# DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

#### **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 291 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « report à nouveau »,

-291 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme Le Président M. Stephan BOURDOISEAU

#### W LIVE Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 61 rue de Turenne 75003 PARIS 892 147 778 RCS PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Certifiés conforme Le Président

$\overline{}$	
(1)	BILAN - ACTIF
(リノー)	Dibiti itemi

Dé	sigr	nation de l'entreprise : W LIVE				Dr	arée de	e l'exercice exprimée en no	ombre de mois *	ر
Ac	lress	se de l'entreprise 61 RUE DE TURENNE 750	003 PARIS					Durée de l'exer	cice précédent * L l	┙┃
Nu	mėro	o SIRET* 8 9 2 1 4 7 7 7 8	3 0 0 0	1	3	<u>,                                      </u>			Néant	]*
H						<u>.</u>		<u> </u>	Exercice N clos le,	╗
			ŀ			Brut 1	Aı	mortissements, provisions	Net 3	뒥
H	_	Capital souscrit non appele	(1)	AA		1				ヿ
-	SE	Frais d'établissement *		AB			AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORTALLES	Frais de développement *		сх			CQ			
	INCOR	Concessions, brevets et droits similaires		AF			AG			ᅵ
	TIONS	Fonds commercial (1)		AH			Al -			
	.vsi1ts	Autres immobilisations incorporelles		AJ -	<u></u>		AK -	<del></del>		ᅦ
	IMM	Avances et acomptes sur immobilisations incorporet	iles	AL.			AM			ᅦ
		Terrains		AN			AO -			ᅦ
ži.	KELLE	Constructions		ΑP			AQ.			$\dashv$
ACTIF IMMOBILISĖ*	IMMOBIL ISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industri	iels	AR		<u> </u>	AS			$\dashv$
[OM]	NOL	Autres immobilisations corporelles		AT			AU -			$\neg$
FIF IN	BILISA	Immobilisations en cours		AV			AW -			ᅦ
AC.	IMMI	Avances et acomptes		AX			AY			一
	ñ	Participations évaluées selon la méthode de mise en	équivalence	cs		<del>.</del>	СТ			$\exists$
	IMMOBIL ISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations		CU			cv -			$\dashv$
	NANCI	Créances rattachées à des participations		lŀ			l ŀ			
ł	DNS FI	Autres titres immobilisés		ВВ			BC -			$\dashv$
	LISATI	Prêts		BD			BE -			
	MOBI		•••	BF			BG -			$\dashv$
-	£	Autres immobilisations financières *		ВН	·		Bl -		1	
<u> </u>		<u> </u>	TOTAL (II)	BJ	-	•	BK -			
		Matières premières, approvisionnements		BL			BM -			$\dashv$
	*	En cours de production de biens		BN			во	<u>.                                    </u>		_
	STOCKS	En cours de production de services		BP		=	BQ -	<u> </u>		_
_	ST	Produits intermédiaires et finis		BR			BS -			_
LAN		Marchandises		ВТ			BŲ -	<u> </u>		
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes verses sur commandes		вv			BW -			
TIF C	CES	Clients et comptes rattachés (3)*		вх			BY .			
ΑĊ	CRÉANCES	Autres créances (3)		BZ		58	CA			58
		Capital souscrit et appelé, non versé		СВ		<u></u>	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		.ÇD			CE .			
L	ū	Disponibilités		CF		10 000	CG	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10	300
		Charges constatées d'avance (3) *		СН		. =-	Cl			
	ion	T	OTAL (III)	C1		10 058	CK			058
notes	regularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	cw						
S	rėgul	Primes de remboursement des obligations	(V)	СМ						
l	de	Écarts de conversion actif *	(Vl)	CN						
L		TOTAL GÉNÉI	RAL (I à VI)	со		10 058	1A		10	058
Re	nvoi	ois: (1) Dont droit au bail:	(2) Part à moins unmobilisations fin	d'un an ancières	des CP			(3) Part à plus d'un an : C	R	
Cla	use d	de réserve riété : • Immobilisations :			Stocks :			Créance	s:	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

_	_	
/	^	`
•	_	- 1
`	~	_

			Désignation de l'entreprise W LIVE					Néant *
					E	xerçi	ce N	
		Capital socia	l ou individuel (1)* (Dont versé :			DA		10 000
			ssion, de fusion. d'apport,		T	DB		
-		Ecarts de réé	valuation (2)* (dont écart d'équivalence EK		)	DC		<del></del> ;
	S	Réserve légal	ie (3)		┧	DD		
	OPR	Réserves stat	utaires ou contractuelles			DE		
	PR	Réserves régi	lementées (3) * Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		)	DF		
	YAUX.	Autres réserv	es Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ		γ	DG		
	CAPITAUX PROPRES	Report à nouv	уеан — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		+	DH		<del></del>
	Ü	RÉSULTA	T DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI		(291)
		Subventions of	l'investissement			ΙDJ		
		Provisions rég	glementées *			DК		
				TOTAL (I	$\overline{}$	DL		9 709
n de		Produit des ér	nissions de titres participatifs		1	DM		
Antros fonds	propres	Avances cond	litionnées		I	ON		
, v	a t			TOTAL (II	, ,	ю		
Sg	nes	Provisions po	ur risques			DP		
ovisio.	pour risques et charges	Provisions por	ur charges			DQ		
F.	e g	-	7	OTAL (III)	1	DR		
		Emprunts obli	gataires convertibles		7	DS		
		Autres emprur	nts obligataires	_	ľ	эτ	•	,
	_	Emprunts et d	ettes auprès des établissements de crédit (5)		7	DU		
	DETTES (4)	Emprunts et de	ettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		) [	οv		
	ETT	Avances et ace	omptes reçus sur commandes en cours		I	ow[		
	፭	Dettes fournis	seurs et comptes rattachés			эх		349
		Dettes fiscales	et sociales			Ŋ		
		Dettes sur imn	nobilisations et comptes rattachés	***	r	oz [		
Ļ.		Autres dettes			E	EΑ		
Co: ré;	mpte gul.	Produits const	atés d'avance (4)		E	В		
			т	OTAL (IV)	E	EC		349
		Ecarts de conv	version passif *	(V)	É	D [		
			TOTAL GÉNÉ	RAL (IàV	E	ŒΕ		10 058
	(1)	Écart de rééval	luation incorporé au capital		1	В	-	
			Réserve spéciale de réévaluation (1959)		٦	ıc		
IS	(2)	Dont	Écart de réévaluation libre		1	D		
RENVOIS			Réserve de réévaluation (1976)		١	E		
RE	(3)	Dont réserve sp	péciale des plus-values à long terme *		E	er 🛚		
	(4)	Dettes et produ	its constatés d'avance à moins d'un an		E	G [		349
	(5)	Dont concours	bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		Е	н		

# (3)

# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désign	ation de l'	'entreprise : W LIVE	<u> </u>	·			N	léant
		<del></del>		Exe	rcice N			
			France		tations et acommunautaires		Total	
	Ventes	de marchandises *	FA	FB		FC		
	Produce	biens *	FD	FE		FF		
Z.	Product	tion vendue services*	FG	FH		FI	. <u>-</u> -	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Chiffre	es d'affaires nets*	FJ	FK		FL		
XPLO	Product	tion stockée*	<u></u>			FM	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
S D'E	Product	tion immobilisée*				FN		
TINGC	Subven	tions d'exploitation		·		FO		
PRC	Reprise	es sur amortissements et provisions, t	ransferts de charges* (9)			FP		
	Autres p	produits (1) (11)				FQ		
			Total	des produits d'exp	loitation (2) (I)	FR		
	Achats	de marchandises (y compris droits d	e douane)*			FS		
	Variatio	on de stock (marchandises)*				FT		
	Achats	de matières premières et autres appro	ovisionnements (y compris de	oits de douane)*		FU		
	Variatio	on de stock (matières premières et ap	provisionnements)*			FV		
NO	Autres a	achats et charges externes (3) (6 bis)	*			FW		291
угаті	Impôts,	taxes et versements assimilés*				FX		
SXPLC	Salaires	et traitements*				FY		
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges	s sociales (10)				FZ		
HARG	S NO	Sur immobilisations - dotation	ons aux amortissements*			GA		
Ö	TION	- dotati	ons aux provisions		<u> </u>	GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux p	rovisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations :	aux provisions			GD		
	Autres c	charges (12)				GE		
			Total	les charges d'expl	oitation (4) (II)	GF		291
	SULTAT	D'EXPLOITATION (I - II)				GG		(291)
opérations en commun	Bénéfice	e attribué ou perte transférée*			(111)	GH		
opéi en c	Perte su	pportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
		s financiers de participations (5)	,			GJ		
IERS		s des autres valeurs mobilières et cré	ances de l'actif immobilisé (5	)		GK		
PRODUITS FINANCIERS		ntérêts et produits assimilés (5)				GL	· <del></del>	
ITS FIR		s sur provisions et transferts de charg	ges			GM		
KODUI		nces positives de change				GN		
ä.	Produits	s nets sur cessions de valeurs mobiliè	-			GO		
		<u> </u>		Total des produits	financiers (V)	GP		
ERES		ns financières aux amortissements et	provisions*			GQ		
CHARGES FINANCIERES		et charges assimilées (6)				GR		
ES FIN		ices négatives de change				GS		
JARGI	Charges	nettes sur cessions de valeurs mobil	ières de placement			GT		
5			Т	otal des charges fi	nancières (VI)	GU		
2 - RÉ	SULTAT	FINANCIER (V - VI)				GV	<del> </del>	
3 - RÉ	SULTAT	COURANT AVANT IMPÔTS (I - II +	()  -  V + V - V }			GW		(291)

# (4)

# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désigna	tion de l'entreprise W LIVE				Néant	Ī
				Exerc	cice N	
irs.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	ΗА				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв				
PROD	Reprises sur provisions et transferts de charges	НÇ				
EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
SET	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
GES	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG				
EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн				_
4 - RÉS	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні				_
Participa	ation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	нл				_
Impôts s	ur les bénéfices * (X)	нк				_
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL				
••	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ				
5 - BÉI	NÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN				{
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО				
	produits de locations immobilières	нү	$\vdash$			
(2) [		1G				
	- Crédit - bail mobilier *	НР			<b>/</b>	
(3) E	- Crédit - bail immobilier	НQ	<b>⊢</b>			-
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercíces antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			-	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	- IJ	<del>                                     </del>			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises l'ées	IK	$\vdash$			
(6) (6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	HX				
	Dont dons faits aux organismes differet general (art. 238 bis du C.C.L.)  Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				_
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD				
(9)	Dont transferts de charges	A1				
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  A5	A2				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				_
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	<b>A</b> 4	L			_
(13)	Port primes et extisations facultatives A6 obligatoires A9	$\prod$				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A7	]				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):  Charges exceptionnelles		rcice N	Produits	exception	ne
		_				_
-						
			<del> </del>			_
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieures	Exc	ercice N	Produit	s antérieu	ırs
	- Charges anteriores			. rouul	notict	د د
			$\dagger$			
			+			
<u> </u>			+-			
_			+			_

I J	Dési	ignation de l'en	treprise : W LIVE							Néant X
centir.	_					Valeur brute des	<u> </u>	Augm	entati	ons
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		DRE A	<del></del>	ILISATIONS		immobilisations au début de l'exercice		écutives à une réévaluation pratiquée ours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
orter le moi	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Frais d'établiss	ement et de développement	TOTAL	I CZ		D8		D9	,,
porter	<u>.</u>	Autres postes	d'immobilisations incorporel	les TOTAL I	I KD		KE		KF	
pas re	Ŀ	Terrains			KG		КН		ΚI	
Š		Sur sol p	opre Dont Composants	L9	KJ		кк		KL	,
		Sur sol de Sur sol de Installation	<u>  L</u>	M1	КМ	[	KN		ко	
		Ci airicha	ons générales, agencements* gements des constructions	Doni Composants M2	KP	-	ΚQ		KR	
90		et outillage ind		Composants M3	KS		кт		KU	ı
SELIEGO	<u> </u>	Installati amenage	ons générales, agencements, ments divers *		ΚV		ĸw		кх	
Od a		2 B	de transport *		ΚY		ΚZ		LA	
ξ			de bureau er informatique		LB		LC		LD	
	١	Emballag	ges récupérables et		LE		LF		LG	
1	Ī	Immobilisation	s corporelles en cours		LH		LI		ม	
	L	Avances et aco	mptes		LK		LL		LM	
L				TOTAL III	LN		ro		LP	
	F	Participations é	valuées par mise en équivale	ence	8G		8M		8T	
RES		Autres participa	ntions		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Δ	Autres titres in	mobilisés		1P		lR		18	
FINA	P	Prêts et autres i	mmobilisations financières		11		ıυ		ıv	
		· · · · · ·	·	TOTAL IV	LQ		LR		LS	
			TOTAL GÉNÉRAL (	I + II + III + IV)	ØG		ØН		ØJ	
$\Gamma$			IMMOBILISATIONS		inution		Valeur brute des			Récvaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence
Ľ	AL	DRE B	par virement de poste à poste		par cessions à des liers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice	
INCORP.	Fret	rais d'établisse		n.	$\overline{}$	2		3		T 4
INC.	l A	t de développe		IN	CØ		DØ		D7	i
	in		ment TOTAL I immobilisations TOTAL II	-	rv cø		DØ LW		D7 IX	
ſ	151	utres postes d'	immobilisations	-	┪┟					
	151	utres postes d corporelles	immobilisations	Ю	ĽV		LW		lX	
	Te	utres postes d corporelles	immobilisations TOTAL II	IO IP	LV		LW LY		IX LZ	
	T C	corporelles derrains derrains	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am. des constructions	IO IP IQ	LV LX MA		LW LY MB		IX LZ MC	
ES	To	corporelles derrains derrains	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am. des constructions miques, matériel et outil-	IO IP IQ IR	LV LX MA MD		LW LY MB ME		IX LZ MC MF	
RELLES	To	constructions  istallations tech	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am. des constructions	IO IP IQ IR IS	LV LX MA MD		LW LY MB ME MH		IX LZ MC MF MI	
RPORELLES	To Co	constructions  istallations teck ge industriels  Autres	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am. des constructions miques, matériel et outil- Inst. gales, agencis, aménagements divers Matériel de transport	IO IP IQ IR IS IT	LV LX MA MD MG		LW LY MB ME MH MK		LZ MC MF MI ML	
CORPORELLES	To Co	errains  constructions  estallations teclinge industriels  Autres  amobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am. des constructions miques, matériel et outil- Inst. gales, agencis, aménagements divers	IO IP IQ IR IS IT	LV LX MA MD MG MJ		LW LY MB ME MH MK		LZ MC MF MI ML MO	
CORPORELLES	To Co	constructions  istallations teck ge industriels  Autres	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions uniques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et	IO IP IQ IR IS IT IU	LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK MN		LZ MC MF MI ML MO	
CORPORELLES	To Co	corporelles constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions corporelles	Immobilisations TOTAL II  Sur sol propre Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am des constructions miques, matériel et outil- Inst. gales, agencis, aménagements divers  Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT		LZ MC MF MI ML MO MR	
CORPORELLES	To Co	corporelles constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions constructions corporelles	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions uniques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobifier Embalages récupérables et divers* corporelles en cours	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW		IX LZ MC MF MI ML MO MR MU	
CORPORELLES	In las	constructions corporelles corporelle	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am des constructions miques, matériel et outil- Inst. gales, agencis, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupétables et divers* corporelles en cours	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX	
CORPORELLES	In las	corporelles  constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am. des constructions uniques, matériel et outil- Inst. gales, agencis, aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* corporelles en cours uptes TOTAL III	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB	
	In Included	corporelles  constructions  construc	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am des constructions miques, matériel et outil- Inst gales, agencis, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* corporelles en cours petes  TOTAL III aluées par	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC	LV  LX  MA  MD  MG  MJ  MM  MP  MS  MV  MZ  ND  NG		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF	
	im In In Av	corporelles  constructions  corporelles  corporelle	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am. des constructions miques, matériel et outil-  Inst. gales, agencis, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers*  corporelles en cours  prées  TOTAL III aluées par noe	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI	
FINANCIÈRES CORPORELLES	In las	autres postes d'acorporelles derrains donstructions donstructions donstructions des la	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencis et am. des constructions miques, matériel et outil-  Inst. gales, agencis, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers*  corporelles en cours  prées  TOTAL III aluées par noe	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ IØ	LV  LX  MA  MD  MG  MJ  MM  MP  MS  MV  MZ  ND  OU  ØX		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT NH NA NE NH M7		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW	
	In las	autres postes d'acorporelles derrains donstructions donstructions donstructions des la	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am, des constructions miques, matériel et outil- Inst gales, agencis, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers* corporelles en cours petes TOTAL III aluées par nice ions	IO IP IQ IR IS IT IV IV IV IV IV IX	LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 ØY		IX LZ MC MF MI ML MO MR NU MX NB NF NI ØW 2D	



#### TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Nº 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le |3 |1 |1 |2 |2 |0 |2 |0 | Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle. W LIVE Néant X Désignation de l'entreprise: Détermination du montant des écarts Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement CADRE A (col.1 - col.2) (1) Montant de la rovision spéciale à Au cours de l'exercice la fin de l'exercice Montant cumulé Augmentation [(col. 1 - col. 2) Fraction résiduelle à la fin de l'exercice du montant brut du montant - col.5 (5) des amortissements des suppléments correspondant aux (4) des immobilisations éléments cédés (3) d'amortissement (2) 3 1 Concessions, brevets et droits similaires 2 Fonds commercial 3 Terrains 4 Constructions 5 Installations techniques mat. et out. industriels 6 Autres immobilisations corporelles 7 Immobilisations en cours 8 Participations Autres titres immobilisés **TOTAUX** 10 (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des inunobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementees». CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE ....... 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ......

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partic est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de	e l'enti	reprise W LIVE				-										Néa	nt X *
CADRE A		SITU	ATIO	NS E	T MOU				DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNI NT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							QUES	3
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : ame afférents aux élér de l'actif et r	nents sc		Мо		s amortissements de l'exercice		
Frais d'établisser et de développen		TOTA	\L I	CY				EL			ЕМ			1	EN		
Autres immobilis		ТОТА	1 11	PE -				PF			PG				PH -		
Terrains		TOTA		PI				PJ			PK				PL	_	
Г	Sur s	ol propre		PM	. <u></u>			PN			PO			_	PO		
Constructions		ol d'autrui		PR				PS			PT	<b></b>			PU		
	Inst. ge	nérales, agencemen		PV				PW			PX				PY	_	
Installations tech	niques	gements des constru , matériel et	ctions	PZ -				QA			QB	<b> </b>		_			<del></del>
outillage industri		générales, agenceme	nts,	<del> </del>				` <b> </b> -			┩`				QC 		
Autres		agements divers		QD				QE			QF				QG 		
immobilisations		riel de transport		QH				QI							QK —	_	
corporelles	infor	matique, mobilier		QL				QM			QN				50		
	et div	allages récupérables vers		QP				QR			QS			'	QT_		
		TOTAL	Ш	Qυ				QV			QW	<i>,</i>		-	QX		
TOTAL	. GÉN	NÉRAL (I + II +	III)	ØN				ØP			Øς	9		-	ØR		
CADRE B	١	/ENTILATION	DES	S MOI	UVEM	ENT	S AFF	ECTA	NT	LA PROVISIO	ON PO	OUR AMOR	TISS	EME	NTS	DÉR	OGATOIRES
	T		DO	OTATI	ONS				Ī			REPRISES	••		_	١,	louvement net des
Immobilisations amortissables	D	Colonne 1 ifférentiel de durée et autres		Colonne ode dég			Colonne ortissemen exception	t fiscal	Dif	Colonne 4 férentiel de durée et autres		Colonne 5 de dégressif	Amo	Colonn rtisseme	ent fisc		amortissements la fin de l'exercic
Frais établissements TOTAL	, M	,	NI			N2			N3		N4		N5			N6	
Autres immob. incor-	- N		N8			P6			P7		P8		P9 -			Qı	
porelles TOTAL Terrains	Q		∤ ⊦						-		<u> </u>					-\_\Q_8	
			Q3 R1			Q4 R2			Q5 R3		Q6 R4		Q7 R5			-	
ction ction	-		R8 -			R9			$\begin{vmatrix} x_3 \\ s_1 \end{vmatrix}$		S2 -		S3				
Sur sol d'autrui	_		S6						- 1		S9		7,			$  _{T2}^{34}$	
et am des const			-			S7			S8		<u> </u>					-	_
mai. et outillage	T3		T4			T5			T6		T7		T8 _			T9	
Inst. gales, agen am divers  Matériel de transport  Mat. bureau et inform mobilier	۳,		U2 _			U3			U4		U5		U6	_		07	
Iransport  Mat. bureau et	U8		U9  -			VI			V2		V3		V4  -			_\V5	
inform mobilies			V7			V8			V9		WI _		W2			w3	
Emballages récup. e1 divers	_\w	1	W5			W6			W7		W8		W9_			XI	
TOTAL I	11 X2	2	X3			X4			X5		X6		X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV									NM							NO	
Total général (1 + 11 + 111 + 1V)	NE	, — <u>——</u>	NQ			NR			NS		NT		NU			N	<u> </u>
Total général non venti (NP + NQ + NR)	" NV				Total	généi VS + N	al aca sensit T + NU)	NY	<del>                                     </del>			Total généra (NW - N		N2	:		
CADRE C		<u> </u>			1 (	۱۱ ۳ مید	110)	1				(144.2)	<del>.,</del>		—		_
MOUVE! AFFECTANT	ADRE C   MOUVEMENTS DE L'EXERCIC FFECTANT LES CHARGES RÉPAI SUR PLUSIEURS EXERCICES		PART	TIES	IES Montant net au début de l'exercice		Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émiss	iou d'e	emprunt à étaler							-		<b>Z</b> 9				Z8		
Primes de re	mbour	sement des obligation	ns					十	-		SP	<del></del>		=	SR		

# $\overline{7}$

#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		UGMENTATIONS: otations de l'exercice 2	F	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	à	Montant la fin de l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		ТВ		TC	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
ŝ	Provisions pour hansse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
cinen	Amortissements dérogatoires	3X	тм		TN		то	
S 75	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
Provisions reglementees	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		ΙK		п		IM	
Ę	Autres provisions réglementées (1)	3Y	ТР		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
_	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		$\frac{1}{4G}$		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	1-1 4K		4 <sub>L</sub>		- 4M	
rges	Provisions pour amendes et pénalités	4N	-		4R		48	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes de change	4T	-  4U		$ _{4V}$			
daes	Provisions pour pensions et obliga-	4X	-  4Y		-  4Z		- 5A	
our ris	tions similaires Provisions pour impôts (1)	5B	- 5C		$\int_{5D}^{-}$		5E	
g suo	Provisions pour renouvellement des	5F			-    5J		<b>−</b>   <sub>5K</sub>	
TOY1SI	immobilisations* Provisions pour gros entretien	EO	EP		EO		ER	
۵,	et grandes révisions Provisions pour charges sociales et	5R	58		1 <sub>5T</sub>		5U	
	fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	- 5w		- 5x		- 5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		rw		TX	
	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	<del></del>
_	- mcorporenes	6E	┨╟		$\frac{1}{6G}$		6H	
ciatio	sur - titres mis	Ø2	- 6F		1 1		┪ ┟	
ions pour depreciation	immobilisations en équivalence - titres de participation		Ø3		Ø4		Ø5	
ponr	- autres immobilisa-		9V	<del> </del>	9W		- 9X	
sions	tions financières (1)*	Ø6	Ø7		Ø8 6R		Ø9 60	
Provis	Sur stocks et en cours	6N	6P		- 6V		68 6W	
	Sur comptes clients Autres provisions pour	6T	- 6U		-		- I	
	dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7В	TY		TZ	•	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		υc		UD	
		- d'exploitation	UE		UF		4	
	Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH		1	
_		- exceptionnelles	UJ		UK			

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 Il de l'annexe III au CGI.

#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice l	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
				<u> </u>

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
	<u></u>			
	<u> </u>			

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Provisions pour impôts"

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
				,
				<u> </u>
<del></del>				
		_		
	<u> </u>			

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
	-			

### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice l	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
				_		
	_					
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
	<u> </u>	_				
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Montant au début de l'exercice l	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
			<u>-</u>				
		1 2					

Désignation de l'entreprise : W LIVE Néant												Néant *	
CA	DRE	A	ÉTAT DES CRÉANCE	s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			Mon	tant brut 1		A I on au phis 2		A plus d'un an 3
ıF SE	Cré	ances ratta	chées à des participations			UL				UM	- "	UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISÈ	Prê	ts (1) (2)				UP				UR		US	
DE	Au	tres immo	bilisations financières	-		UT				UV		UW	
	Cli	ents doute	ux ou litigieux		<del></del> -	VA							
	Au	tres créanc	es clients			υx							
	Créan prêtés	ce représentative ou remis en gar	antie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO		)	<b>Z</b> 1							
ANT	Per	sonnel et c	comptes rattachés			UY							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Séc	Sécurité sociale et autres organismes sociaux											
TF CI			Impôts sur les bénéfices			VM			-				
L'ACT		ul el autres	Taxe sur la valeur ajoutée			VВ			58		58		
DEI		lectivitės Ibliques	Autres impôts, taxes et versements assimilés										
	•		Divers			VP							
		oupe et ass				vc				L	<u> </u>	<u>L</u> .	
		biteurs div pension de	ers (dont créances relatives à des op titres)	ératio	ns	VR							
	Charges constatées d'avance				vs								
			<u> </u>		TOTAUX	VT			58	VU	58	vv	
Prêts accordés en cours d'exercice					VD								
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus en o	ours c	l'exercice	VE							
RE	(2)	Prêts et a	avances consentis aux associés (pers	onnes	physiques)	VF							
CA	DRI	ЕВ	ÉTAT DES DETTES		Montant bru	i 			Alanauplus 2		A plus d'1 an et 5 ans au 3	plus	A plus de 5 ans
Emp	runts	obligatair	es convertibles (1)	7Y									
			ligataires (1)	7Z			_						
	aup	ts et dettes orês des	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		sements édit (1)	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emp	runts	et dettes f	inancières divers (1) (2)	8A									<u> </u>
Four	nisse	urs et com	ptes rattachés	8B		3	49		<u> </u>	349			
Perso	nnel	et compte	s rattachés	8C		_	_ _						
Sécu	rité s	ociale et a	utres organismes sociaux	8D			_						
Ét	at et	Impôts	sur les bénéfices	8E		_	_					_	
au	res	Taxe su	ır la valeur ajoutée	vw		_							
collec	tivitės	Obliga	tions cautionnées	vx			_						
publi	ques	Autres	impôts, taxes et assimilés	VQ			$\perp$						
Dett	es su	r immobili	sations et comptes rattachés	81				_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	•	t associés (	·	Vι									
opér	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)  8K				_	_				<u> </u>			
	Dette représentative de titres empruntés Z2 ou remis en garantie*				_	_						<u> </u>	
Prod	Produits constatés d'avance 8L								_				
			TOTAUX	VY			349	vz		349			
SIONNE		Emprunts	souscrits en cours d'exercice	VΙ				(2)	Montant des dive tés auprès des as	rs en socié	nprunts et dettes contrac- s personnes physiques	VL	
ΙŞΙ	(1)  -							-			nant cette rubrique sont de	_	

,	_	
1	n	1
Į	y	- }
١.	_	1

# DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL N° 2058-A-SD 2021

				_								_			
D	csignat	ion de l'entreprise : W	LIVE				Formul	aire déposé au i	titre de l'IR	ET			Néant '	*	Exercice N, clos le : 31122020
	J. R	<u>EIN</u> TÉGRATION	ONS	_				В	ÉNÉFICE C	OMPT	ABL	E DE	L'EXERCICE	WA	
П	Rému	nération du travail d	de l'exploitant (en	trepr.	ises IR) ou d	les assoc	ciés de	sociétés						w <sub>B</sub>	
		ages personnels non déc ssements à porter ligne		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE								T <sub>XE</sub>		
en	Autres	charges et dépenses so	mptuaires	WF		7	Taxe su	r les véhicules			ictible	WG		-	
ultai [	Fractio	0-4 du C.G.t.) in des loyers à réintègre	r dans le cadre d'un	RA		+		rises à l'IS) I des loyers disj	pensée de ré	inlegra	tion	_	·	┨	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Provisi	bail immobilier et de levions et charges à payer	vée d'option non déductibles	-				239 sexies D) s á payer liées á	des états el	territo	ires	RB		-	
narges uction	(cf. rab	olean 2058-B, cadre III)	)	WI		r	on coc	pératifs non dé	ductibles (c	f 2067-	BIS)	XX		L XW	
ı ~⊢		des et pénalités	<del></del>	WJ	_		Charges	s financières (ar	rt. 39-1-3°et	212 bis	s)*	XZ		1	
4 H	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *  Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)											XY			
	le-part	Bénéfices realises p	par une société	_	32-NO1-3D	<i>''</i>	Résult	ats bénéficiaire	s visée	Т.				17	
		de personnes ou un Moins-values	GIE	_			à l'arti	cle 209 B du C	GI L	Щ.				K7	
SSTTON SS EST FFERENCE		nettes	- imposées aux	tanx (	le t5% ou de	19% (12	,8% po	ur les entrepris	es soumises	à l'imp	ôl siir	le re	venu)	18	
RÉGIMAIS D'HAPOSITION PARTICULIERS IT REPOSITIONS DIFFÉRÈES	_	à long terme	- imposées aux	taux c	le 0 %									ZN	
COMMESS PARTITE		Fraction imposable			ées au	- Plu	s-valu	es nettes à co	urt terme					ww	
RÉ ING		<del></del>	xercices antérieur				s-valu	es soumises a	au régime	des fu	sions			wo	
_	É	carts de valeurs liqu			(entreprises	à l'IS)								XR	
		diverses à	Intérêts excédenta (art.39-1-3e et 21	2 du C					l'entreprises* exonérée)	S	w			WQ	
detaille	a sur re	uillet séparé DONT *	Déficits étrangers déduit par les PMI						part de 12% de lues à taux zér		18			]	
Réinté	gratio	n des charges affect	ées aux activités	éligit	les au régim	ne de tax	ation	au tonnage	•					Yl	
Résult	tat fisc	al afférent à l'activit	é relevant du rég	me o	ptionnel de	taxation	au to	nnage						Y3	
													TOTAL I	WR	
11	l. DÉ	DUCTIONS							PERTE CO	)MPT	ABLE	DE	L'EXERCICE	ws	291
Quote	e-part o	dans les pertes subie	s par une société	de p	ersonnes ou	un G.I.F	3.*	(						WT	
Provision	ons et ch	arges à payer non déductib	les, antérieurement tax	es, et	éintégrées dans	les résultat	ls comp	tables de l'exercic	e (cf. tableau 2	2058-B-:	SD. ca	dre 111	)	พบ	
			- imposées	au ta	ux de 15 %	(12,8%	pour	les entreprise	s soumises	à l'in	ıpôt s	ur le	revenu)	wv	
s		Plus-values	- imposées	au ta	ux de 0 %									wн	
sition		nettes à	- imposées	au ta	ux de 19 %									WP	
limpo el imp		long terme	- imputées	sur le	s moins-val	ues nett	es à lo	ng terme ant	érieures					ww	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différène	·	<del></del>			s déficits an	itérieurs ———								ХВ	
Re	A	Autres plus-values in	•											16	
	_	raction des plus-val légime des sociétés						osition est dif						WZ	
	<u> P</u>	roduit net des action	ns et parts d'intére	êts	déduire des p	roduits n	ets de	participation			2A			XA	
	_	roduits de participa		_						99 % (	(art, 2	233 I	3 du CGI)	ZX	
	<b>├</b>	éduction autorisée a		issen	ents réalisé	s dans le	es coli	ectivités d'ou	itre-mer*.					ZY	
	_ N	lajoration d'amortis	sement*		т									XD	
Mesures d'incilation	Ι.	Faiti oprisca nouvelles - (Reprise	К9		Entroprisos nouvellos 44 sexues	L	2		Jeunes entreprises ins (1811-14 rexies A)	Lovenies	L5			XF	
Mes d'inci	ent sur	d'entreprises en difficultés +1 septies)			Société inventissement inumobilier cotées (art. 20%C)	K.	3		/ane de restructurata la défense (44 terdeci	on de ica)	PA		· <del></del> -		***************************************
	Abaltement le bénéfice	S (att. 44 oches et oches Λ)	øν		Bassin d'emploi à rodynamiser (art. 44 du	odecies) I F	7		Zone franche d'activit nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	lė	XC.		-		
	Rassin urbain a   Zone de revitalisation   PC   Zone de development   PC   PB   PB   PB   PB   PB   PB   PB														
	Front devolute Buildeline OPOVICE										xs				
D 44	1.	. 14. 11	12ont déduction exceptio (art. 39 decies)	nnefle	X9			Dont déduction simulateur de ce	anduite	ΥH				XG	
sur feuil		verses á détailler aré	Dont deduction exception (art. 39 decies A)	nnelle	YA		-	Dont deduction (art. 39 decies C	exceptionnelle	YC	t	-		ŀ	
			Dont deduction exception (art. 39 decies B)	pnelle	YB			Dont deduction	exceptionnelle	YD	$\vdash$				
			Dont déduction exception	nnelle	YI			(art. 39 decies l' Créance dégagé	e par le report ei	F	$\vdash$		-		
			(art 39 decies F)  Dont déduction exception	nnelle	YL			arrière de déficit	t ·	<u></u>					
Déductio	on der	produite offeetée co	(art. 39 decres G)					<u></u>							
zcuutii(	on ues	produits affectés au	ia activites eligibi	es au	regime de t	axation	au to	nnage						Y2	

#### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

III. RÉSULTAT FISCAL	III. RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)				1	
Resultat liseat avait imputation des deficts reportables .	déficit (II moins I)				ΙxJ	291
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			1	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entrepris				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT	reportable en avant (ligne XO)	XN			хo	291

<sup>\*</sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

# DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste "Réintégrations diverses"

Réintégrations diverses	Montant
Remiegrations diverses	Wiontant

# DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste "Déductions diverses"

Déductions diverses	Montant
	<del> </del>

# (10)

#### DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

	<del></del>			
Désignation de l'entreprise W LIVE				Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS	•			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		К	.4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4 b	ois N		s sur l'exercice (2) K4 te	:r
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			К	5
Déficits reportables (différence K4 + K4Bís - K5)			K	.6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	Y	<b>'J</b> 291		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			Y	K 291
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, C	HARGES SOCIALES	ET FISCALES	CORRESPONDAN	TES
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sous le régime de l'article 39-1. Ie bis Al. 1er du CGI, dotat	salariés nour les entrentises	placées	Z	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NO	N DÉDUCTIBLES PO	UR L'ASSIETT	E DE L'IMPÔT	<u></u>
(å détailler sur feuillet sépa	ré)	D	otations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales o pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. I	correspondantes non déduct le bis Al. 2 du CGI *	ibles ZV	ZV	v
Provisions pour risques et charges *				
		8X	8,	Y
		8Z	9/	4
		9В	. 90	
Provisions pour dépréciation *				
		9D	91	E
		9F	90	<del></del> -
		9Н	9.	J
Charges à payer				
		9K	91	
	<u></u>	9м	91	1
		9P	91	₹
		98	97	r .
TOTALINGOL	71/ ÷ 00) -> (1/0 71// ′ 070	YN	Y	0
	au tableau 2058-A:		ligne W(	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA 1	MÉTHODE PAR COI	MPOSANTS (a	art. 237septies du Co	GI)
Manual III distance	Montant au début de l'	'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	LI			and the state of t

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}$  2032

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mnmontant du transfort).

_		W LIVE							<u> </u>				Τ.		
D	ésigna	ation de l'entreprise			····						-			Néant	<u> </u>
	R	eport à nouveau figurant au bilan de l'exercice ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établi	øс				Affectations aux réserves		Réserves	_	ZB				
١,	. ⊢		$\vdash$			SNS		-	Autres ré	serves	ZD				
		ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel déclaration est établie	ØD			AFFECTATIONS	Dividendes				ZE				
3	- 1	rélèvements sur les réserves	ΔE.			FECT	Autres réparti	tions			ZF				
l	ļ.	refeventents an les leselves	ØE			Αſ	Report à nouv		:	المحمد بيات	ZG				
L		TOTALI	ØF				(N.B. Le total 1 doi	i neces:		TOTAL II	"ZH				
	RENSEIGNEMENTS DIVERS											I	Exercice	N:	
Γ	SINE	Engagements de crédit-bail mobilier		(	précisez le pr en crédit-bail	ix de re	vient des biens pris	J7		)	YQ				
	ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	ENG/	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
П		— Sous-traitance									YT		_		
П	RGES	— Locations, charges locatives et de copropriété  dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois									χQ				•
П	Ę.	— Personnel extérieur à l'entreprise			•						YU				
TES	ACHATS ET	Rémunérations d'intermédiaires et honorair	es (ho	ors rétro	ocessions)						ss				
S POS	ACH,	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et	cour	tages							γv				
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES	— Autres comptes			dont cotisations syndicales et pre		s aux organisations melles	ES		)	ST				291
ETAII	₹	Total du poste correspon	dant	á la ligr	ne FW du ta	bleau	n° 2052				ZJ				291
□	T	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									yw				
	IMPÔTS ET	— Autres impôts, taxes et versements assimilé	s (dor	nt taxe in	térieure sur le	s proc	luits pétroliers Z	s		)	9Z				
П	₩ -	Total du compte correspoi	ndant	à la lig	ne FX du ta	bleau	ı n° 2052				YX				
Г	-di	- Montant de la T.V.A. collectée									YY				
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. déductible comptabil services ne constituant pas des immobilisat	isée a	u cours	de l'exercio	ce au	titre des biens	et			YZ				58
Г		Montant brut des salaires (cf. dernière décla		n annue	elle souscrit	e au t	itre des salaire	s DA	DS de l'an	née N)*	ØВ				
		— Montant de la plus-value constatée en franc le régime simplifié d'imposition*	hise	d'impôt	lors de la p	remié	re option pour				øs				
		Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associ à la disposition de la société *	és à r	aison d	es sommes	mises					ZK				%
	DIVERS	Numéro de centre de gestion agréé*		ХP	•		— Filiales o	et par	ticipation: ert.38 II de	s: (Liste au l'ann, III :	2059 au CG	-Csi or I) sino	ui cocher n 0	1 ZR	
	ΙG	Aides perçues ayant donné droit à la réduct donatrice	ion d'	'impôt p	orévue au 4	de l'a						RG			
		Montant de l'investissement reçu qui a don cadre de l'article 217 octies du CGI	né lie	u à amo	ortissement	exce	otionnel chez l'	entre	prise inve	stisseur da	ns le	RH			
Г		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK Plus-values à 0									à 0%	JL			
	# GE				Plus-values	à 199	6 ЈМ			Inquitatio	ns	JC			
	RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values	à 159	6 JN			Plus-values	à 0%	JO			
	<sup></sup>				Plus-values	á 199	6 JP			lmputatio	ons	JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer l' si société mère, 2 si société filiale JH 0 N° SIRET de la société mère du groupe											-		

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjá fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Dés	sign	nation de l'entreprise : W LIV	Е								Néant X
	Α	- DÉTERMINATION DE LA	VALEUR RÉSIDUELLE								<u> </u>
Natu	ге е	t date d'acquisition des éléments ce	édés* Valeur d'origine*	Valeur nette réévalué	će*	Amortissements en franchise	pratiqués d'impôt	amorti	otres ssements*	V	aleur résiduelle ⑥
	ŀ		<u> </u>			<u> </u>		•	<u> </u>		<u> </u>
	2										
	3			<u></u>							
*	4					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
tion	5										
ilisa	6										
qou	7										
- Immobilisations	8				$\dashv$						
Ī	9				$\dashv$						
	10										
	11	-			$\dashv$						
	12			-		<del></del> -					
	_	B - PLUS-VALUES, MO	INS-VALUES	Oı	ualifi	ication fiscal	e des plu	s et moir	s-values réa	lisées	*
		<u> </u>					Long	terme			Plus-values
		Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	_		<u> </u>		1		taxables à 19% (1)
	_	Ø	8	9		19%	15 % 01	12,8 %	0%		0
	1						<u> </u>				
	2				1						
	3					<del></del>					•
*	4										
ons	5					•••					
isati	6										
pbili	7										
- Immobilisations *	8										
I - I	9			***************************************						1	
	10										
	11									-	
	12									$\dashv$	
_		Fraction résiduelle de la provision spéc	iale de réévaluation afférente aux		<u> </u>						
	13	éléments cédés		+	]						
	14	Amortissements irrégulièrement différe	és se rapportant aux éléments cédés	+							
	15	Amortissements afférents aux éléments bles par une disposition légale	cédés mais exclus des charges déducti-	+							
	16	Amortissements non pratiqués en com fiscale pour investissement, définie par ment utilisée	ptabilité et correspondant à la déduction les lois de 1966, 1968 et 1975, effective-	+							
nents	17	Provisions pour dépréciation des titres values à long terme devenues sans obje	relevant du régime des plus on moins- n au cours de l'exercice								
- Autres éléments	18	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-v	provisions pour dépréciation des titres alues à long terme								
- Auti	19	Divers (détail à donner sur une note aur	nexe)*								
=	C	ADRE A : plus ou moins-value nette es lignes 1 à 19 de la colonne )	à court terme (total algébrique							$\dashv$	
	d	es lignes 1 à 19 de la colonne )  ADRE B : plus ou moins-value nette es lignes 1 à 19 de la colonne )  (d)  ADRE C : autres plus-values taxable	à long ferme (total algébrique	(A)			(f (Ventilation	3) n par taux)			<b>(C</b> )

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CG1.

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

	Qualit	fication fiscal	le des plus ou moir	ns-values réalis	ées
Autres éléments : divers	Court terme			Plus-values	
	Court terms	19%	15% ou 12,8%	0%	taxables à 19%
					<del></del> -
	<u> </u>				
			1		
·			<del>                                     </del>	-	
- 44					
		<del></del>	<del> </del>		
			ļ		
		<del>-</del> .			
		<u></u>	+		
			<del>                                     </del>	_	
	*		+		
		<u>.</u>	<del>   </del>		_
				<u>.</u>	
			1		
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<del></del>
			ļ		
			<del> </del>		-
			1		

#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2021

Désignation de l'entre	Désignation de l'entreprise : W LIVE				Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant X				
			AL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
(2	l'exclusion des plus-values de fusio	dont l'imposition est prise	en charge	par les sociétés	absorbantes) (cf. cac	lre B	)		
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	antė	Aontant rieurement éintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice			Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées	Imposition répartie					_			
au cours de	sur 3 ans (entreprises à l'IR)								
l'exercice	sur 10 ans								
rexciciee	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI							_	
<del></del>	TOTA								
	Imposition répartie	Montant net des phis-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercic		N	lontant restant à réintègrer	
	sur 3 ans au titre de	-1 -2							
		-2 -1							
		-2				$\dashv$			
Plus-values réalisées		-3							
	Sur 10 ans ou sur une durée	4	<b></b>			$\dashv$			
au cours des	1:555	-5							
exercices antérieurs	1, 1, 200	-6				_			
		-7				+			
		-8						<del></del>	
	N	-9				$\dashv$			
	TOTAL	. 2							
Plus-values de f	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES que ne comprend pas les plus-values usion, d'apport partiel ou de scission alles soumises à l'impôt sur les sociétés seu des plus-values et date	afférentes aux biens non am lement)  Montant net des	ortissabl <del>es</del>	ou taxées lors		ion d	ou d'ap d'une act viduel (te	pport. ivité	
des fi	sions ou des apports	plus-values réalisées à l'origine	rieuren	nent réintégré	résultat de l'exercice	_		à réintégrer	
<del></del>						_			
						4			
						$\dashv$			
			<u>-</u>			-			
						+			
			-			_	<del></del> .		
						$\dashv$			
<del></del>						┪			
						$\dashv$			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						$\dashv$	····		
_						1			
			·		<u></u>	1			
	TOTA	L							



Désignation de l'entre	orise :	W LIVE			·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Néant X *			
		Rappel de	e la plus ou moins-value de	oins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .						
		Gains net	s retirés de la cession de t	s de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées						
Entreprises soumises à l'im     Entreprises soumises à l'im	exclus du		. 219 1 a sexies-0 bis du C		1016					
		Gains nei	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 l a sexies-0 du CGI) .							
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· <u>-</u>		<u></u>				
	I-\$U	IIVI DES MOINS-	VALUES DES EN	TREPRISES SOU	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVE	NU			
		Mo	ins-values	long terme	r les plus-values à e de l'exercice		de des			
Origine			12,8 %		osables 2,8 %		s-values 2,8 %			
0			2		3		<b>④</b>			
Moins-values nettes	N									
	N-1									
Moins-values nettes à	N-2									
long terme	N-3									
subies au cours des	N-4		<del>.</del>	<u> </u>						
dix exercices antérieurs	N-5									
(montants restant å	N-6									
deduire à la	N-7									
clôture du dernier	N-8									
exercice)										
	N-9									
	N-10									
II - SUIVI D	ES MC	INS-VALUES À	LONG TERME DE	S ENTREPRISES	SOUMISES À L'I	MPÔT SUR LES	SOCIÉTÉS*			
			Moins-values		Imputations sur les plus-values					
				1	à long terme	Imputations	Solde des moins-values			
Origine		À 19 %,	À 19 % ou 15 % imputables	À 19 % ou 15 % imputables	À 15 %	sur le résultat de l'exercice	å reporter			
		16,5%(1) on à	sur le resultat	sur le resultat de	On	de l'excrete	col. Ø=@+③+④-⑤-6			
		15 %	de l'exercice (article 219 I a	l'exercice (article 219 l a	Å 16,5 % <sup>(1)</sup>					
	i		sexies 20 du CGI)	sexies -0 bis du CG1)						
0		②	3	<b>4</b>	<b>⑤</b>	6	<b>⑦</b>			
Moins-values nettes	N									
	N-1									
	N <b>-</b> 2									
Moins-values nettes à long terme	N-3									
subies au cours des	N-4					·····				
dix exercices antérieurs	N-5	<del></del>								
(montants	N-6					<del></del>	<del>-</del>			
restant à déduire à la	N-7		<del>-</del>	-						
clôture du dernier	ŀ	<del></del> -								
exercice)	N-8									
	N-9									
	N-10						1			

<sup>(1)</sup> Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 1 a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubríque sont données dans la notice  $n^{\circ}2032$ 



#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise :	LIVE							Neant X *
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							ERCICE N	
	Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	1axėes	à 19%	laxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde Réserves figurant au bilan des s	<del></del>	1 2			-			
au cours de l'exercice			<u> </u>					
	OTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés d'impôt :	lieu à complément sur les sociétés ant pas lieu à compléme sur les sociétés	4 nt <sub>5</sub>						
	OTAL (lignes 4 et 5)	6					•	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCI	ALE DES PROVISI	ONS P	OUR FLUCT	UATION DES	COURS* (5°, 6°, 7°	alinéas c	le l'art. 39-	1-\$ du CG1)
montant de la réserve	réserve figurant au bil sociétés absorbées au c			montants préle	vés sur la réserve			nt de la réserve
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	donnant lieu à complément d'impôt 3		ne donnant pas lieu à complément d'impôt @		à la clôture de l'exercice	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : W LIVE		Nicont X
31122020		Néant X *
DECLARATION DES EFFECTIFS  Durée en nombre	de mois	
Effectif moyen du personnel : *	VD.	<del></del>
	YP	<del></del>
dont apprenti	1	
dont handicapé Effectifs affectés à l'activité artisanale	s YG RL	<del></del>
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	100	<del></del>
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		<del></del>
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	+ +	<del></del>
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OK OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	_ ·
TOTAL	1 OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	<del></del>	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	<del></del>
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL	2 OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	-
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	oz	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL	3 01	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG.	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329- et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	-4§A	
Cadre réservé an mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	ſ	
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique	нх	
Période de référence GY du GZ	au	
Date de cessation	HR	

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

	$\overline{}$	
11	7)	
\	1/	

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N	° de dé	pôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit on de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

(1)		
	Neant	2

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0 N° SIRET 8 9 2 1 4 7 7 7 8 0 0 0 1 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE W LIVE
ADRESSE (voie) 61 RUE DE TURENNE
CODE POSTAL 75003 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entrepriseP1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantesP3 10000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrep il long le l'entrep il l'entrep il le l'entrep il le l'entrep il
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination WAGRAM MUSIC
N° SIREN (si société établie en France) 4   4   5   0   6   7   5   9   8   % de détention 100 Nb de parts ou actions 10000
Adresse: N° 61 Voie RUE DE TURENNE
Code Postal 75003 Commune PARIS Pays FR
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)             % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)               % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $\,n\,^\circ\,2032\,$ 

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS N° 2059-G-SD 20	21
N° de dépôt  (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)  (1)  Nèant	x *
EXERCICE CLOS LE   3   1   1   2   2   0   2   0   0   0   1	3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE W LIVE	_
ADRESSE (voie) 61 RUE DE TURENNE	
CODE POSTAL 75003 VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5	
Forme juridique Dénomination	=1
N° SIREN (si société établie en France)	
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune Pays	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	$\Box$
Adresse: N° Voie	ᆜ
Code Postal Commune Pays	_
Forme juridique Dénomination	_
N° SIREN (si société établie en France)	4
Adresse: N° Voie	ᅦ
Code Postal Commune Pays	#
Forme juridique Dénomination	_
N° SIREN (si société établie en France)  Adresse:  N° Voie	4
Adresse: N° Voie Code Postal Commune Pays	=
	=
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)	=
Adresse: N° Voie	╣
Code Postal Commune Pays	
Forme juridique Dénomination	司
N° SIREN (si société établie en France)	
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune Pays	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	_
Adresse: N° Voie	<u> </u>
Code Postal Commune Pays	<u> </u>
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	

Pays

Voie

Commune

Code Postal

Adresse:

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $\,n^{\,\sigma}\,2032.\,$ 

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Nº 2065-SD					
	LES SOCIÉTÉS 2021				
Exercice ouvert le 17122020 et clos le 31122020	Régime simplifié d'imposition				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X				
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises	de transport marítime), cocher la case				
A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE					
Désignation de la société :	Adresse du siège social : 61 RUE DE TURENNE				
61 RUE DE TURENNE	75003 PARIS				
75003 PARIS France					
SIRET 89214777800013					
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	<u> </u>				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent d	époser cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n°	d'identification de la société mère : SIRET :				
	SIRE1.				
B ACTIVITE					
Activités exercées PROD ET PROMO SPECTACLES VIVANTS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
	(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal Bènéfice imposable à 31% Bénéfice imposable à 28	Bénéfice Déficit 291				
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets				
N/1	et droits de propriété industrielle assimilés imposable au raux de 10%				
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15%	long terme imposables à 19% (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19% PV à	long termeimposables à 0%				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou i					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovar	Territoire entrepreneur				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterde	ia deletise, art. 44 terdectes				
Bassins urbains à dynamiser Zone de développem (BUD), art.44 sexdecies prioritaire, art. 44 septdec					
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du				
immobilier cotée (indiquer + ou - selon le cas)	taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 24	14 quater W				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu	A la Alliumana diun actificas de arádite d'impôte				
Au titre des revenus mobiliers de source française ou etrangere, ayant donne flet     Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale con-	•				
territoriale d'Outre-Mer, un credit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, terr	itoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI	FS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	THE PERIOD DAYS DAD BAYS SHOUDAG				
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DI 1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité	1				
pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'ide					
fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par	la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :				
Tél :	Tél:				
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :				
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA	Date: 20052021 Lieu: Qualité: PRESIDENT				
	Nom du signataire : M. BOURDOISEAU STEPHAN				

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD Si déposé néant, cochez la case (X) (2021)

ned ndant	 1	V	(2021)

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle	e-mênxe	а	payo	es par un établissement	chargé du serv	ice des titres	ь		
Montant des distributions correspondant à d	les rémunérations ou a	vantages d	lont la société n	e désigne pas le (l	es) bénéficiaire(s) (2	)	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										
Montant des distributions							e			
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							f			
							g			
				_			h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										
Montant des revenus répartis (5)  Total (a t										
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
		Pour les	Sommes ve	ersées, au cours d	e la période retenue p	our l'assiette	de l'impôt	sur les société	is, á chaque	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3	à 6 ann. III an CGI)	SARL Nombre		cié, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indenmités, rem Is forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					emoom se-	
- SARL - tous les associés ;					Montant de					
<ul> <li>SCA - associés gérants;</li> <li>SNC ou SCS - associés en nom ou commandités;</li> <li>SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou</li> </ul>		sociales apparlenant à chaque associe en toute pro- priété ou en	cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement	á titre de frais de représen     de mission et de déplace				ux visés dans les	
					Indemnités Remb			Indemnités fortaitaires	Rembour- sements	
coparticipants.		usufruit 2	3	dits 4	forfaitaires 5	semen 6	ts	7	8	
									1	
						ļ				
<u> </u>										
			-		<u> </u>					
J DIVER\$										
* NOM ET ADRESSE DU PROPR	IÉTAIRE DU FOI	NDS ( ei	n cas de gér	ance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ETA	BLISSEMENTS (	Sice ca	adre est insu	ıffisant, joindr	e un état du mêi	me modèl	e)	<u> </u>		
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  REMUNERATIONS MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%							EES A 15%			
REMUNERATIONS			MVLT	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprise DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		o dans les	Jun 145		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
		<u> </u>	•	MVLT	réalisée au cours	de l'exercic	:e			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT	MVLT restant à reporter					

N° **2036** bis-SD (2021)

Timbre à date du service

Formulaire obligatoire (article 261 B du Code général des impôts)

#### DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.

EXERCICE OUVERT LE	17122020	ET CLOS LE	31122020				
DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ ( ATTENTION: toutes les entreprises ont désormat de cette obligation est sanctionné par l'applicatio informations utiles pour télédéclarer sur le site wi	is l'obligation de déposer leur déclar n de la majoration de 0,2 % prévue p	ation de résultais et les annexes un l'article 1738 du code généra	pur voie dématérialisée. Le non respect Il des impôts, Vous trouverez toutes les				
Adresse de la direct	ion	Ancienne	e adresse en cas de changement				
Société anonyme par actions	s simplifiée W LIVE						
61 RUE DE TURENNE							
75003 PARIS							
75003 PARIS							
La présente déclaration convlémentair	re, souscrite en un seul exempla	ire doit être jointe à la décl	aration de résultat des sociétés et gronpe-				
ments soumis aux dispositions de l'article 26	I B du code général des impôts ces sociétés en contrepartie de .	qui exonère de la T.V.A., so services ani leur sont rendus	us certaines conditions, les remboursements et qui concourent directement et exclusivement				
Elle ne dispense pas les personnes morales de chiffre d'affaires habituelles.	effectuant des opérations taxal	les de souscrire au service d	des impôts des entreprises les déclarations				
Les dépenses à répartir sont les dépense nécessaires à l'exercice de leur profession. Ell les frais de déplacements Il convient d'isole exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses cor la réalisation d'opérations professionnelles ex	les ne comprennent pas les dépe r et de distinguer (en les soulign respondant uniquement à des pi	nses particulières des associe ant d'un trait) les dépenses c estations de services qui cor	is telles que les cotisations personnelles, ommunes dont le remboursement est ocourent directement et exclusivement à				
La répartition des dépenses commune on services le concernant et en répartissant	es entre les associés doit se fair t de la même manière les amoi	e en imputant à chacun le tissements régulièrement c	coût exact des achats, fournitures comptabilisés.				
Des précisions concernant les différentes colo	nnes sont données ci-aprés :						
- colonne 1 : nombre de parts détenues par ass	socié dans la société.						
<ul> <li>colonne 3 : fournitures et produits achetés painsi que les dépenses d'acquisi unitaire inférieure à 500 euros l</li> </ul>	tion de petits matériels et outilla	nses de chauffage, eau, gaz, iges et matériels et mobiliers	électricité, fournitures de bureau, de bureau et logiciel d'une valeur				
<ul> <li>colonne 8 : primes d'assurances, frais de doc télécommunications, services b</li> </ul>	cumentation, frais de personnel i ancaires et autres charges extern		nmissions, frais postaux et frais de				
- colonne 9 : impôts professionnels établis au et de timbre),	~	•	e sur les salaires, droits d'enregistrement				
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,							
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour	• ′						
<ul> <li>colonne 15: le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.</li> </ul>							
Arrondis fiscaux: Ne pas porter de centim	es, l'arrondissement s'effectue à	l'unité la plus proche, les fra	ctions d'euro inférieures à 0,50 sont				
négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 s							
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78 du 6 août 2004, garantissent les droits des personn	-17 du 6 janvier 1978 relative à l'in les physiques à l'égard des traiteme	aformatique, aux fichiers et aux auts des données à caractère pe	: libertés, modifiée par la loi π° 2004-801 rsonnel.				
A		, le 20052021					
Sig	gnature,						

Nom et qualité du signataire